Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (2013) **Heft:** 1990

**Artikel:** La défense nationale ballottée entre mythes et contraintes budgétaires :

le débat militaire n'avance pas au Parlement

Autor: Delley, Jean-Daniel

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1014070

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## La défense nationale ballottée entre mythes et contraintes budgétaires

Le débat militaire n'avance pas au Parlement

Jean-Daniel Delley - 12 mars 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/23017

Faut-il acquérir de nouveaux avions de combat? Maintenir ou abroger le service militaire obligatoire? Les contraintes budgétaires et l'attachement aux mythes du citoyen-soldat et de la neutralité dictent les réponses à ces questions. Fait toujours défaut une conception de la défense adaptée aux risques réels et à la géostratégie actuelle.

Après le Conseil national, le Conseil des Etats vient de confirmer son attachement au service militaire obligatoire en rejetant l'initiative du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA). Il s'agit de maintenir un système constitutif de l'identité nationale et garant de la cohésion sociale.

Fort bien, mais quel est l'effectif indispensable aux missions dévolues à l'armée? C'est que précisément le Parlement n'est pas très au clair sur le cahier des charges de cette dernière. Dans son rapport sur l'armée de 2010, le gouvernement proposait de réduire les effectifs à 80'000 hommes. Le Parlement a opté pour 100'000, un nombre qui lui paraissait plus conforme au réservoir fourni par l'obligation de servir. Le service militaire obligatoire devient donc le motif qui justifie le niveau des effectifs!

Quant au creuset social que représenteraient l'école de recrue et les cours de répétition, parlons-en. Si l'on déduit des jeunes en âge d'être recrutés les inaptes au service, les femmes et les étrangers résidents, le creuset ne réunit qu'un individu sur cinq: un peu maigre pour stimuler la cohésion nationale. D'ailleurs, selon un récent sondage, cet engagement imposé ne rencontre plus le soutien d'une majorité de la population.

Une majorité parlementaire est favorable à l'acquisition d'un nouvel avion. Mais, la semaine dernière au Conseil des Etats, cette majorité s'est diluée lorsqu'il s'est agi de surmonter le frein aux dépenses. Ce cafouillage illustre bien le doute qui règne sur le besoin d'un nouvel avion. En 2009 déjà, le Conseil fédéral avait reporté son choix dans l'attente du rapport sur la sécurité (DP 1867). Un rapport inconsistant et incohérent, comme le fut ensuite celui sur l'armée (DP 1885), un copié-collé à plusieurs mains incapable de dessiner les contours d'une politique de défense adaptée à la situation actuelle. Un ancien secrétaire général du département militaire, Hans-Ulrich Ernst, brigadier de son état militaire, estimait en 2009 déjà que la flotte des

FA-18 suffisait à assurer la police aérienne, seule mission aérienne vraiment nécessaire à la sécurité du pays.

Pour compléter le tableau de ces atermoiements, il faut encore mentionner le conflit opposant le Conseil fédéral et le Parlement, et le retard mis par le gouvernement à publier son projet de développement futur de l'armée. L'exécutif veut plafonner l'enveloppe budgétaire de la défense à 4,7 milliards alors que les députés exigent 5 milliards. Mais ces sommes doivent servir à un développement de l'armée dont le concept était tout d'abord promis pour fin 2012 au plus tard, puis annoncé pour la fin de cette année.

Bref, le débat sur la politique de défense se déroule en plein brouillard, balloté entre mythes, objectifs flous et contraintes financières. La Suisse n'a toujours pas pris acte de la fin de la guerre froide et de sa position au centre de l'Europe. Ce brouillard ne se dissipera qu'avec la définition de missions répondant aux vraies menaces et l'acceptation du fait que la sécurité du pays passe par une collaboration européenne. C'est ensuite seulement que nous pourrons concevoir l'outil militaire et faire les comptes.